



A retenir

OÏDIUM

« Drapeaux » observés sur Carignan dans le vignoble régional et 1^{ers} repiquages dans les Pyrénées-Orientales

MILDIU

Rechercher les foyers primaires à partir du 18 avril

EXCORIOSE

Surveiller l'évolution des stades phénologiques et des conditions climatiques

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Premières pontes dans le Gard et les Pyrénées-Orientales

PLUVIOMETRIE

		08-avr	09-avr	10-avr	11-avr	12-avr	13-avr	14-avr
AUDE	ALAINNE	4,2	0	18	9,4	0	0	0
	LEZIGNAN	0,4	1,5	1,2	0,8	0	0	0
	NARBONNE	0,6	0,5	1,1	1,2	0	0	0
	CAZILHAC	0,4	0	2,4	2,4	0	0	0
	LIMOUX	1,2	0,2	16,7	1,9	0	0	0
GARD	BARJAC	0	2,2	0	0	0	0	0
	CARDET	0	0	0,2	0	0	0	0
	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVEILLE	0	0	0	0	0	0	0
	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	0	0
	MARSEILLAN	0	0,2	0,4	0	0	0	0
HERAULT	POUZOLLES	0	0,5	0	0,1	0	0	0
	PUISSERGUIER	0,3	1	0	0,2	0	0	0
	VALFLAUNES	0	0	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0,2	0,1	0,5	0,7	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	1,3	0,2	0	0	0	0
PO	LAROCHE-DES-ALBERES	8,4	1,5	0	0	0	0	0
	LLUPIA	4,7	0,2	0,1	0,3	0	0	0
	RODES	3,3	0	1,5	0,9	0	0	0
	ESTAGEL	1,7	1,6	0,2	0	0	0	0
	PIA	0,8	0,4	0	0	0	0	0

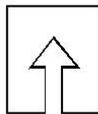
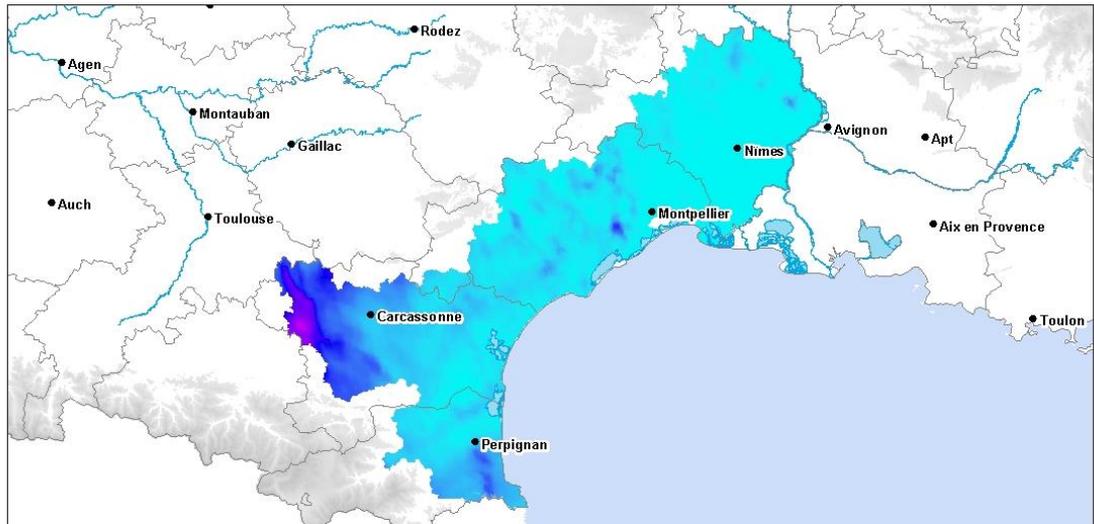


Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de l'Hérault,
des Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



4190414: mini=0.0mm - maxi=53.0mm

Légende

4190414_tmp

Valeur

Elevée : 53,0354

Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **bourgeon dans le coton** » (stade 03 ou B ou BBCH 05) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **boutons floraux encore agglomérés** » (stade 15 ou G ou BBCH 55) dans les **parcelles précoces en zone précoce**.

Les stades majoritairement observés sont les stades « **éclatement des bourgeons** » (stade 06 ou D ou BBCH 10) et « **2 ou 3 feuilles étalées** » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13).

× Pyrénées-Orientales

Dans quelques rares situations (Chardonnay, Muscats), certaines parcelles très précoces et taillées tôt atteignent le stade « **boutons floraux séparés** » (stade 17 ou H ou BBCH 57).



*4 feuilles étalées
 (stade E-F ou BBCH 14)*

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• **Éléments de biologie** (Source : *Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2018-2019*)

Rappel : L'oïdium *Erysiphe necator* se conserve l'hiver sous 2 formes :

- sexuée : sur l'ensemble des cépages, des cléistothèces (petites sphères oranges à noires de 0,2 mm) formées en été ou en automne à la surface des organes malades sont conservées l'hiver sur les écorces. Au printemps, les spores issues de ces cléistothèces sont projetées sur la végétation.
- asexuée (forme mycélienne) se trouve dans les bourgeons et se développe en même temps que la pousse pour donner naissance aux « drapeaux ». Ce mode de conservation concerne essentiellement le Carignan mais aussi le Cabernet-Sauvignon, le Chardonnay et la Marsanne. Sur ces cépages, il existe donc 2 formes distinctes de conservation.

• **Situation aux vignobles**

× **Aude**

Les premiers symptômes « drapeaux » sont observés sur Carignan sur la zone Littoral.

× **Gard**

Le tout premier « drapeau » est observé sur Carignan.

× **Hérault**

Par unité agroclimatique, le stade dominant observé sur Carignan, est le suivant :

- « pointe verte de la pousse visible » (stade 05 ou C ou BBCH 09) dans la Vallée de l'Orb-Lodévois et le Nord Montpelliérais ;
- « 2 ou 3 feuilles étalées » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13) dans le Minervois, les Hauts Coteaux, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais ;
- « 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) dans le Biterrois.

De nouveaux « drapeaux » sont observés sur Carignan dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault. La fréquence de ceps avec présence d'1 « drapeau » est en augmentation.

Les premiers « drapeaux » sont observés sur Carignan dans le Minervois, le Biterrois et le Montpelliérais.

× **Pyrénées-Orientales**

Des symptômes « drapeaux » sont observés dans des parcelles de Carignan avancées.

Des symptômes sur feuilles sont observés sur cépage précoce (Viognier...), leur fréquence et intensité sont très faibles.

Evaluation du risque : Le risque est fonction de l'historique de la parcelle, de son environnement et de la sensibilité / phénologie des cépages. A cette période de la campagne, surveiller les symptômes et les stades phénologiques des parcelles en situation / cépages sensibles (Carignan à « drapeaux », Chardonnay...).

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• **Éléments de biologie**

Rappel : Le développement de la maladie dépend des conditions climatiques printanières. Plusieurs facteurs doivent être réunis pour déclencher les 1^{ères} contaminations :

- maturité des œufs atteinte,
- présence d'organes verts,
- formation de flaques,
- température supérieure à 10 – 11°C.

• Situation aux vignobles

Aucun foyer primaire observé.

• Données de la modélisation

✓ Potentiel Système :

× Vignoble régional (modélisation arrêtée au 14 avril) :

Risque mildiou :

Au 14 avril : risque faible sur la région (excepté les secteurs identifiés la semaine dernière Sud Tech, Fenouillèdes, Nord de la Vallée de l'Orb-Lodévois, Uzège et Vallée de la Cèze).

En prévisionnel : risque fort en extension sur les secteurs identifiés sur l'Hérault et sur Leucate dans l'Aude.

Contaminations mildiou :

Les pluies de la semaine du 8 au 14 avril ont entraîné des contaminations pré-épidémiques dans l'Aude et la plaine Nord Tech.

Les pluies de la semaine du 15 au 22 avril :

- déclenchent des contaminations pré-épidémiques de faible importance. Ces contaminations peuvent déclencher la recherche des foyers primaires.

- déclenchent la présence d'œufs mûrs prêts à germer sur les secteurs du Nord Montpelliérais et de la Plaine Sud Tech sur les événements pluvieux prévisionnels du 21 avril. Cette information indique que des contaminations épidémiques pourraient être déclenchées sur les pluies intervenant la semaine du 23 au 29 avril.

Contaminations pré-épidémiques : contaminations hétérogènes et de faible ampleur, le plus souvent sans gravité.

✓ Milstop :

× Hérault (modélisation arrêtée au 14 avril) :

Les conditions météorologiques enregistrées entre le 8 et le 14 avril engendrent des contaminations primaires sur quelques stations héraultaises (Plaisan, Saint Jean de Fos et Villemagne) avec des niveaux de risque limite à faible.

Les sorties de symptômes des contaminations primaires sont attendues à partir du 22 avril.

Cas très particulier des parcelles submergées par les fleuves Aude et ses affluents (Ognon et La Cesse), le fleuve Orb et certains cours d'eau lors des épisodes orageux de l'automne 2018 (9, 14 et 15 octobre) : il convient de surveiller très attentivement ces parcelles.

Lors d'inondations automnales, la formation d'inoculum est plus importante. Sa conservation se fait même parfois directement sur les souches, notamment dans le cas des vignes limonées. En cas de circonstances favorisant et en présence de végétation réceptive, des contaminations primaires pourront avoir lieu.

Evaluation du risque : Les pluies survenues entre le 1^{er} et le 11 avril sont susceptibles d'avoir engendré des contaminations. Rechercher les 1^{ers} foyers primaires à partir du 18 avril.

Les pluies de la semaine en cours pourraient engendrer de nouvelles contaminations. De nouvelles sorties de taches seraient donc à attendre d'ici fin avril.

Méthodes prophylactiques :

- *Éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,*
- *maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,*
- *raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1^{ers} traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).*

EXCORIOSE *(Phomopsis viticola)*



Excoriose : Symptômes sur bois et rameaux – à gauche : pycnides - à droite : excoriation sévère

Symptômes à observer :

La base des sarments avec des nécroses brunâtres allongées (excoriations) avec parfois des crevasses.

Dans certains cas, la base du sarment peut être étranglée. Les yeux de la base ne débourrent plus et les sarments seront plus sensibles à la casse par le vent.

• RAPPEL : Situation aux vignobles

× Aude

Les niveaux de dégâts n-1 (symptômes de l'an passé) sont très variables d'une parcelle à l'autre. Dans la majorité des situations, la fréquence de la maladie reste faible. On observe toutefois sur certaines parcelles une fréquence de dégâts pouvant atteindre 80 % des coursons.

Attention, les symptômes peuvent être confondus avec les impacts de grêle de l'an passé.

× Gard

Quelques symptômes sont observés sur l'ensemble du département avec des fréquences et des intensités faibles.

× Hérault

Dans les parcelles de référence, selon les cépages, les fréquences de symptômes sont toujours très variables (de 0 à 88 % des ceps atteints).

La synthèse des observations indique une présence dans environ 69 % des parcelles observées avec, dans ces parcelles atteintes, une proportion allant de 1 à 75 % de coursons atteints.

Les observations indiquent une présence hétérogène de la maladie, plutôt stable par rapport à 2018 avec une fréquence de ceps atteints globalement moins importante mais une intensité par cep atteinte supérieure à l'année passée.

× Pyrénées-Orientales

Quelques symptômes sont observés sur les parcelles de suivis avec des intensités faibles.

Cependant, des symptômes plus importants sont visibles dans le vignoble départemental. La maladie est en recrudescence notamment sur Grenache.

Évaluation du risque : le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction des observations de symptômes réalisées et du stade de sensibilité de la végétation.

Par ailleurs, les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal (stade « éclatement des bourgeons » (stade 6 ou D ou BBCH 10)) au (stade « 2 ou 3 feuilles étalées » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13)) sont déterminantes : le risque de contamination par le champignon est nul en l'absence de pluie.

Certaines parcelles sont encore au stade de réceptivité maximum.

Surveiller ces stades phénologiques et les conditions climatiques.

Mesures prophylactiques : Les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

- × **Vignoble régional**

Le vol se poursuit. Il est presque généralisé. Les captures de papillons sont souvent irrégulières.

- × **Aude et Hérault**

Aucun dépôt de ponte observé à ce jour.

- × **Gard**

La 1^{ère} ponte est observée sur le secteur des Costières.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les premiers dépôts de pontes sont observés sur des parcelles et cépages très précoces sur la zone précoce de la Plaine Nord. Cependant la majorité des parcelles n'a pas atteint un stade de développement suffisant pour déclencher et généraliser le démarrage de la 1^{ère} génération sur l'ensemble du secteur.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est faible ou nul, selon les situations. Surveiller vos pièges et le dépôt des pontes.

- **Eulia** (*Argyrotaenia ljugiana*)

- × **Aude**

Le vol est toujours en cours sur tous les secteurs du département. Les prises sont toutefois moins nombreuses que la semaine passée.

- × **Gard**

Le vol se termine sur les secteurs Sud Costières et Sables.

- × **Hérault**

Des captures de papillons sont toujours observées.

Évaluation du risque : Le risque est nul à ce jour.

- **Cochylis** (*Eupoecilia ambiguella*)

- × **Gard**

Aucun piégeage n'est encore observé

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Éléments de biologie** (Source : *Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2018-2019*)

Le black-rot est provoqué par un champignon *Guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie. Au printemps, ils libèrent des ascospores suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C. Les 1^{ères} contaminations sont possibles dès le stade 2 ou 3 feuilles étalées. Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, des taches apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur café au lait, virant au « brun feuille desséchée », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides.

- **Situation aux vignobles**

- × **Vignoble régional**

Bilan campagne 2018

Les conditions climatiques printanières sont très favorables au black rot, toutefois, la présence de la maladie au vignoble reste plutôt faible. La maladie est moins présente qu'en 2017. Peu à pas de dégât significatif.

Mesures prophylactiques : L'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

Evaluation du risque : Il convient de repérer les parcelles à risque fort, avec perte de récolte en 2018 et/ou 2017. Dans ces parcelles, un fort inoculum peut-être présent notamment sous forme de « momies », grappes sèches avec des grains séchés de coloration noire-bleutée (périthèces visibles). En cas de circonstances favorisantes (pluie ou humectation), ces périthèces généreront les contaminations primaires en présence de végétation réceptive.

ERINOSE *(Colomerus vitis)*

× Aude

Des symptômes sont observés en tous secteurs avec toutefois de faibles intensités.

× Hérault et Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont observés sur Chardonnay, Muscat... Leur fréquence est faible.

Evaluation du risque : le risque est faible à ce jour.



Symptômes sur Chardonnay

ACARIENS

× Hérault

Dans les parcelles de référence, les comptages réalisés montrent une forte prédominance d'acariens utiles (typhlodromes), jusqu'à 88 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien utile.

Évaluation du risque : Réaliser le bilan faunistique jusqu'au stade 5 ou 6 feuilles étalées.

Seuil de nuisibilité (au printemps) : 70 % de feuilles occupées par au moins un acarien nuisible, en l'absence d'acarien utile.

ACCIDENTS CLIMATIQUES

• Gel

La vigne devient sensible au gel dès que la température du bourgeon et des organes végétaux descend en dessous de -2°C .

Mesures prophylactiques : Les principales méthodes préventives, utiles dans le cas des gelées blanches consistent à :

- éviter le travail du sol et préférer un sol « rassis », « rappuyé »,
- tondre à ras les parcelles enherbées ainsi que les bordures.

• Grêle

× Aude

Des orages de grêle ont eu lieu sur le secteur ouest-audois du Razès au 10 avril, des dégâts d'intensité variables (très faibles à moyens) sont observables sur les communes de Fanjeaux, Hounoux, Montgradail.

RAVAGEURS SECONDAIRES

× Aude

Les ravageurs secondaires de début de cycle sont observés au vignoble : les premiers adultes de cigariers et quelques individus de *Xylena exsoleta*, notamment en Malepère.

× Gard

Quelques individus de *Xylena exsoleta* sont observés au vignoble.

Évaluation du risque : Le risque reste très faible à ce jour.

× Hérault

Quelques dégâts de mange-bourgeons sont observés localement.

Évaluation du risque : Le risque reste faible.



Adulte de cigarier sur Chardonnay



Chenille de *Xylena exsoleta* s'attaquant à une inflorescence sur Grenache



Vous pouvez désormais recevoir par courriel dès leur parution, toutes les éditions du BSV en Occitanie, en vous inscrivant sur notre plate-forme d'abonnement.

Le Bulletin de Santé du Végétal est élaboré par nos experts pour vous apporter la meilleure analyse et vous aider à être plus réactif face aux aléas susceptibles de menacer vos cultures.

Abonnez-vous gratuitement aux bulletins de santé du végétal (BSV) :
<http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr/>



Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l'Hérault et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON Occitanie, La Cave coopérative d'Ouveillan.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.